



## ZIP DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

# PROJET DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT À L'ÎLE D'ORLÉANS

## COMMENTAIRES ENVOYÉS AU BAPE LORS DE LA CONSULTATION CIBLÉE DÉCEMBRE 2021

### PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Le Comité ZIP ou la ZIP (Zone d'intervention prioritaire) de Québec et Chaudière-Appalaches est un organisme à but non lucratif (partie III-Loi sur les compagnies du gouvernement du Québec) de concertation, issu du milieu, agissant pour la protection, la réhabilitation et l'accessibilité au fleuve Saint-Laurent. Fondé en 1991, il est reconnu depuis 1994 comme collaborateur privilégié dans le cadre du Plan d'Action Saint-Laurent. Il regroupe des intervenants de différents milieux et des citoyens qui ont à cœur la protection du fleuve Saint-Laurent.

### Objectifs

- Faire l'acquisition des connaissances du milieu naturel et humain et les partager afin de susciter l'action.
- Sensibiliser la population à la richesse du fleuve Saint-Laurent et à l'urgence de la protéger.
- Réaliser des actions concrètes afin de favoriser la réhabilitation des milieux dégradés ou à protéger les milieux riches en biodiversité ainsi que l'accessibilité publique du fleuve Saint-Laurent.
- Faire des recommandations sur divers enjeux et projets basées sur l'expertise acquise depuis 30 ans.

### Approche

- Favoriser le développement durable du fleuve et l'approche écosystémique
- Favoriser la participation des intervenants concernés dans toute consultation ou participation du public
- Être sur le terrain pour comprendre les priorités locales ;

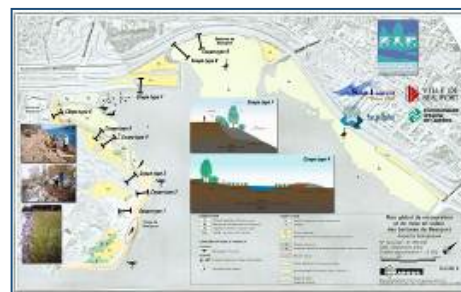
La première consultation publique a été organisée en 1995 pour réaliser le premier Plan d'action et de réhabilitation environnementale (PARE). D'autres consultations publiques ont suivi par la suite afin de mettre à jour les priorités du milieu.

## Les enjeux identifiés

- **Usages et les accès au fleuve** : Plusieurs sites ont été choisis comme prioritaires depuis 1998 (p.ex. plage de la baie de Beauport, Anse au foulon, liens inter rives, parc linéaire du littoral, ...).
- **Santé et salubrité du fleuve** : Qualité de l'eau pour retrouver les usages et gestion des engrais et pesticides
- **Protection des habitats de la faune et de la flore**
- **Protection des paysages naturels et bâtis**
- **Information et éducation**

## Nos actions et l'expertise développée : 30 ans au service de la communauté !

De nombreuses activités ont été réalisées par la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches pour répondre aux enjeux identifiés que vous pouvez découvrir dans notre site Web [www.zipquebec.com](http://www.zipquebec.com) :



Photos 1,2, 3 : quelques projets ZIPQCA. Voir [www.zipquebec.com](http://www.zipquebec.com) pour plus d'information

L'organisme, au fil des ans, a développé une expertise solide et un vaste réseau de contacts qui lui permettent d'offrir des services reliés au fleuve Saint-Laurent s'adaptant aux besoins des communautés.

- Gestion de projets : mise en place d'accès publics, végétalisation, projets d'interprétation ;
- Caractérisation, inventaires et études ;
- Gestion d'événements reliés au fleuve ;
- Forum ;
- Activités de sensibilisation ;
- Tables de concertation et comités de travail sur divers enjeux reliés au fleuve Saint-Laurent
- Mémoires et avis basés sur une très bonne connaissance des différents dossiers reliés au fleuve Saint-Laurent.

## COMMENTAIRES SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU DU PONT DE L'ÎLE D'ORLÉANS

### Justification d'un nouveau pont de l'Île d'Orléans

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) a organisé des rencontres de consultation, dès 2018, auprès des intervenants du milieu et nous y avons participé pour donner quelques avis et commentaires. En consultant nos partenaires de l'Île d'Orléans, nous sommes d'avis que le nouveau pont de l'Île d'Orléans répond aux besoins de cette communauté, le pont actuel n'étant pas aux normes de sécurité actuelles avec ses voies étroites et le manque d'espaces d'accotement ainsi qu'au niveau d'achalandage actuel de l'Île. Le pont de l'Île d'Orléans dessert non seulement les insulaires mais aussi les nombreux touristes estimés à plus de 650 000 visiteurs. Nous reconnaissons également que la conservation du pont actuel pour d'autres usages serait coûteuse et qu'aucun intervenant n'est intéressé à le prendre en charge après la construction du nouveau pont.

De plus, nous sommes d'avis que juxtaposer deux ponts de deux époques et d'architecture différentes ne feront qu'entacher le paysage du fleuve Saint-Laurent et de l'Île d'Orléans qui est un arrondissement historique au sens de la Loi sur les biens culturels. Nous estimons que le pont à haubans a une allure épurée qui va donner une belle signature à l'entrée de l'Île et sera un élément dominant mettant en valeur le fleuve Saint-Laurent. Nous félicitons d'ailleurs le MTQ pour les efforts effectués afin d'obtenir le meilleur concept architectural de ce pont qui va durer 100 ans et qui va demander moins d'entretien. Dans le contexte de notre enjeu de la protection des paysages naturels et bâtis, un seul pont est la meilleure option et nous sommes d'avis que le pont actuel doit être démoli pour laisser toute la place au nouveau pont.

### Insertion du nouveau pont dans une vision globale de requalification du boulevard Sainte-Anne

Cependant, nous aurions apprécié la présentation du projet de nouveau pont de l'Île d'Orléans dans une vision beaucoup plus large que celle présentée dans une zone limitée du projet des environs de l'Île d'Orléans. Le projet du nouveau pont de l'Île d'Orléans ne fait pas mention des projets existants et futurs notamment en regard de la requalification du boulevard St-Anne et le réaménagement des rives jusqu'à la rivière Montmorency.

Ces dernières années, plusieurs réflexions ont été menées et des concepts ont été présentés aux intervenants du milieu où le Comité ZIPQCA était présent. Nous pouvons mentionner notamment le concept de la phase 4 de la Promenade Samuel-De Champlain, présentée en 2015, aux intervenants du milieu par la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale (CCNQ) où plusieurs aménagements étaient prévus de même que des accès au fleuve du domaine de Maizerets aux chutes Montmorency dans un plan directeur de l'est. Ce projet devait corriger, en partie, les erreurs du passé de l'empiétement sur les milieux humides et la construction de l'autoroute qui ont limité l'accessibilité au fleuve, et ce, en proposant des aménagements pour redonner l'accès aux rives.

Nous sommes conscients que la phase 4 de la Promenade Samuel-De Champlain (Photo 4 du plan image présenté en 2015 par la CCNQ) a été mise sur pause mais compte-tenu que le pont de l'Île

d'Orléans va durer 100 ans, nous estimons qu'il faudrait tenir compte des concepts avancés pour se projeter dans le futur et harmoniser tous les aménagements. Nous espérons que le promoteur puisse analyser ces concepts développés pour le littoral est, afin de les intégrer le plus possible dans sa réflexion pour la conception finale des aménagements prévus aux abords du nouveau pont.



**Photo 4 : Plan-image de la phase 4 de la Promenade Samuel-de-Champlain présentée par CCNQ en 2015**

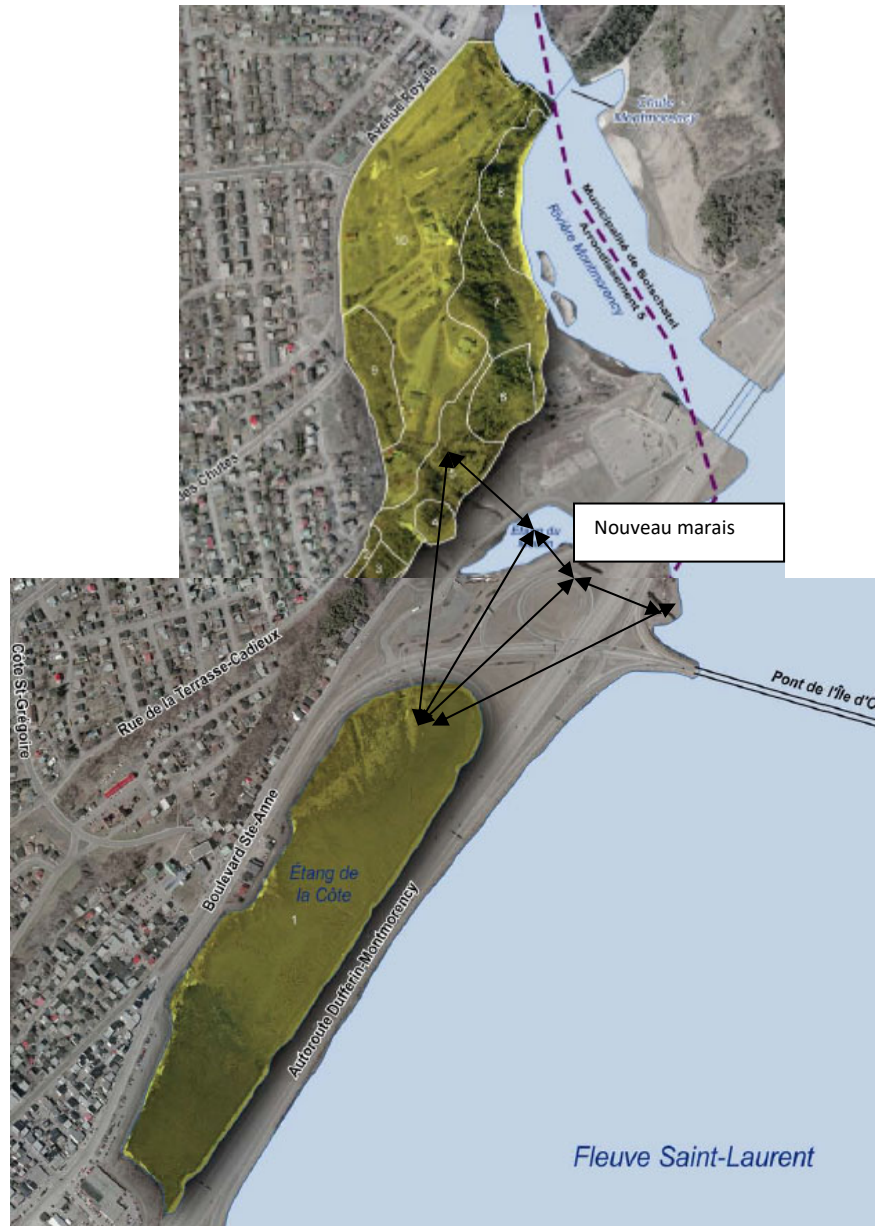
### Conservation du milieu humide et hydrique : Pour une mise en valeur de l'Étang de la Côte et la connectivité des espaces naturels entre eux

Nous sommes d'avis qu'un pont à haubans a le moins d'impact sur l'habitat de la faune et de la flore notamment sur la circulation des poissons dans le fleuve Saint-Laurent. De plus, aucun empiètement ne sera effectué dans les zones de frayères. Les mesures de mitigation ainsi mises en place avec la construction en dehors des périodes d'alevinage notamment des juvéniles du bar rayé ou de nidification nous semblent satisfaisantes, puisque les travaux sont réduits entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 septembre. Nous comprenons que la surveillance du chantier, pour respecter ces mesures de mitigation, sera aussi mise en place de façon adéquate.

De plus, le MTQ veut réduire le plus possible la circulation des matériaux sur les voies de circulation en faisant le transport par barges sur le Saint-Laurent, ce qui est une bonne approche pour réduire le plus possible la circulation des véhicules et son impact sur le bruit et la poussière sur la communauté. L'approche au nord consiste même à récupérer une partie d'un marais supérieur en supprimant la bretelle de l'autoroute en boucle qui existe présentement. Cependant, selon nous, il serait pertinent de veiller à la connectivité entre cet étang et le fleuve Saint-Laurent pour créer un habitat propice aux poissons mais aussi entre tous les milieux humides qui se trouvent dans cette zone.

De plus, nous tenons à mentionner que la revégétalisation et la mise en valeur de l'Étang de la Côte sont inscrites dans notre PARE comme priorité du milieu depuis de nombreuses années. Enclavé entre les tronçons routiers, l'Étang de la Côte est soumis au cycle des marées et est un habitat propice pour la faune et de la flore. Dominé par le scirpe d'Amérique, il offre un habitat très riche aux oiseaux migrateurs. Il a subi quelques améliorations ces vingt dernières années mais il n'a pas eu l'attention nécessaire pour sa mise en valeur globale. Le MTQ doit saisir l'opportunité de la construction du nouveau pont de l'Île d'Orléans pour pouvoir aménager des nouvelles aires de repos et d'observation des oiseaux, avec une connectivité consolidée vers le fleuve pour favoriser un

habitat pour les poissons. Nous sommes d'avis qu'il faut créer non seulement une connectivité pour l'habitat du poisson mais aussi pour créer un lien piétonnier entre les chutes Montmorency, l'Étang de la Côte, et les autres espaces naturels et accès au fleuve qui seront créés grâce au projet. Ce sera une façon de consolider l'accessibilité publique au fleuve Saint-Laurent réduite à cause de la présence des infrastructures routières.



**Photo 5 : Connectivité proposée entre l'étang de la Côte, Chutes Montmorency et les autres marais**

Nous pouvons citer un exemple fort pertinent du parc riverain des Beaux-Prés à Château-Richer inscrit dans notre premier PARE et où l'organisme a été impliqué. Le MTQ, propriétaire des lieux, a

aménagé une passe pour les poissons qui peuvent circuler du fleuve vers l'étang favorisant ainsi la création d'une aire d'alevinage et qui sert aussi de petit pont pour le passage des visiteurs et piétons.



**Photo 6 : Passe pour les poissons et les piétons au Parc Riverain des Beaux-Près à Château-Richer**

Nous offrons toute notre collaboration comme partenaire en vue de consolider la mise en valeur de l'Étang de la Côte.

### Empiètements et compensation

Nous estimons que la compensation d'habitats de poissons exigée par les lois, doit d'abord consolider les habitats qui ont été détruits aux abords du fleuve à l'entrée de l'île. Cependant d'autres compensations sont possibles dans d'autres secteurs comme le secteur sud de l'île d'Orléans qui subit une érosion accrue de ses berges.



Nous sommes présentement en élaboration d'un premier plan global de protection et de restauration des rives pour les 7 km de rives de la municipalité de Saint-François (photo 7 : secteur sud en érosion à St-François-del'Île-d'Orléans). Nous proposons, en cas où il reste encore de la compensation de l'habitat à faire, qu'il y ait une possibilité de revégétaliser ce secteur sud de l'île pour augmenter la biodiversité du fleuve, consolider l'habitat du

poisson et protéger la communauté de l'érosion et de la perte de leurs terrains. Plusieurs secteurs en érosion ont été identifiés et des solutions avec des techniques de génie-végétal avec des plantes indigènes ont été proposées. Ce sera ainsi une compensation d'habitat du poisson qui servira à la

communauté immédiate où le projet va se réaliser. Nous proposons une collaboration avec notre organisme qui peut s'impliquer.

### Consolider la sensibilisation et l'éducation des citoyens aux milieux riches reliés à l'île et au fleuve Saint-Laurent

Le milieu récepteur du pont de l'île d'Orléans est un milieu riche avec la présence d'une aire de concentration d'oiseaux migrateurs (ACOA), d'une zone d'intérêt pour la conservation des oiseaux (ZICO) et des milieux humides riches notamment dans le secteur nord et aux abords du pont, conservés encore à l'état naturel.

Le nouveau pont offre une opportunité de faire de ce lieu une vitrine ouverte sur le fleuve sur des points de vue et paysages exceptionnels mais également pour l'éducation relative à l'environnement en valorisant davantage l'interprétation à cette richesse naturelle y compris le patrimoine historique et des Premières Nations. Il offre l'opportunité au Ministère des Transports du Québec (MTQ) de mettre en place de l'interprétation pour garder en mémoire les erreurs du passé, en particulier l'empiétement sur le fleuve et la disparition des milliers d'hectares de milieux humides pour construire les infrastructures routières. L'exemple du présent projet serait une excellente occasion de démontrer que les façons de faire ont changé et que le respect de l'environnement est devenu une condition incontournable.

Plusieurs espaces prévus dans le projet peuvent servir de vitrine à ciel ouvert par l'installation de panneaux d'interprétation ou d'autres outils d'interprétation, notamment sur les deux allées piétonnières en porte-à-faux sur le nouveau pont prévu servant pour les cyclistes et les piétons. Ces panneaux d'interprétation doivent aussi être conçus dans les espaces autour de de l'Étang de la Côte et du nouvel accès prévu.

Nous avons une foule d'informations reliées au fleuve Saint-Laurent et nous mettons à la disposition du promoteur notre expertise dans le domaine de l'interprétation.



Photos 8 et 9 : Une partie des panneaux d'interprétation réalisés par ZIPQCA sur la biodiversité du St-Laurent

### Accès au fleuve : pour la polyvalence de l'espace projeté

Le MTQ prévoit un accès au fleuve à l'entrée de l'Île. Nous comprenons que l'accès au fleuve sera entouré d'enrochement mais n'a pas d'accès à l'eau. Nous trouvons nécessaire que le promoteur envisage la possibilité de la mise en place d'un accès direct à l'eau pour les petites embarcations. Nous sommes conscients, suite à notre inventaire des rampes de mise à l'eau pour bateaux remorqués que nous avons réalisé pour le compte de la Table régionale de concertation (TCR) de Québec, qu'il est difficile d'avoir une rampe de mise à l'eau accessible à marée basse à cause des marées pouvant atteindre plus de 4 mètres et la longueur de la rampe importante dans le Saint-Laurent. D'ailleurs, dans notre zone, l'inventaire que nous avons effectué nous démontre qu'une seule rampe de mise à l'eau est accessible à marée basse soit celle de Lévis à la grève Jolliet.

Cependant, nous sommes d'avis qu'il sera nécessaire que cet accès soit le plus polyvalent possible permettant plusieurs usages. Il doit aussi favoriser un l'espace pour la pêche, cette dernière étant difficile sur des enrochements.

## Conclusion

Le Comité ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches reconnaît la pertinence du projet de construction d'un nouveau pont et de déconstruction du pont actuel. Il reconnaît également la qualité de l'étude d'impact réalisée par le promoteur, la pertinence des mesures de mitigation proposées et le sérieux des processus de consultation menés jusqu'à maintenant. Nous appuyons donc globalement le projet proposé par le MTQ. Toutefois, nous attirons l'attention du promoteur sur quelques aspects environnementaux et sociétaux qui pourraient faire l'objet de bonification afin d'intégrer encore mieux ce projet dans un cadre de développement durable. Le Comité ZIP offre toute sa collaboration et son expertise des 30 dernières années à cette fin et désire être consulté pour la suite du projet. Enfin, à titre d'organisme régional dédié au Saint-Laurent, la ZIP est disponible et intéressée à toute concertation ou réflexion additionnelle qui se tiendrait en relation avec le projet.

## Références

[www.zipquebec.com](http://www.zipquebec.com)

**LISTE DES PUBLICATIONS DE LA ZIP** : <https://www.zipquebec.com/publications-et-revue-de-presse-zip/liste-des-publications-de-la-zip>

Quelques éléments :

- Communiqué ZIPQCA, Un plan de protection et de restauration des rives de Saint-François-de-l'Île d'Orléans, Communiqué ZIPQCA, 16 août 2021
- Des panneaux d'interprétation pour mettre en valeur la biodiversité du fleuve Saint-Laurent, 2020! Communiqué ZIPQCA 4 septembre 2020
- Consultation publique sur le parc riverain régional à sainte-famille : un concept qui a fait l'unanimité ! communiqué ZIPQCA 9 mai 2018

- Caractérisation des rampes de mise à l'eau du fleuve Saint-Laurent pour bateaux remorqués, janvier 2017
- Concept de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent par des liens interrives : navettes fluviales, 2000
- Le marais du secteur nord de l'île d'Orléans : éléments d'inventaire et perspective de conservation et de mise en valeur (juin 2000)
- <https://www.tvanouvelles.ca/2019/06/18/la-phase-iv-de-la-promenade-samuel-de-champlain-devra-attendre-le-3e-lien>